

Ref : CA2019/82

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DÉCEMBRE 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION ADERA N°R01-2019

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 13 décembre 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver la convention ADERA n°R01-2019, telle que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 13 décembre 2019.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	10
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/03/2020

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 15/01/2020